

A nos amis nous souhaitons
une Heureuse Année.
Dixie et Camillo

L'ÉVÉNEMENT

A nos amis nous souhaitons
une Heureuse Année.
Dixie et Camillo

41^{ME} ANNÉE N^o 203

JOURNAL POPULAIRE

LUNDI, 13 JANVIER 1905

THOS DONOHUE

QUATRIÈME VENTE ANNUELLE A ESCOMPTE

LUNDI, 13 JANVIER
REDUCTIONS DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS

Etouffes à Robes
ETOUFFES à robes de fantaisie
régulier 25 cts et 30 cts
prix de vente... **10c**
ETOUFFE cancroutée et rayée ré-
gulier 35 cts et 38 cts, prix
de vente... **19c**
CASHMIRE—Plaid Tweeds ré-
gulier 60 cts et 65 cts et 70 cts
prix de vente... **37½c**
CHEVIOT et mélange tout laine
régulier 75 cts et 80 cts, prix
de vente... **48c**
COUPONS de 1 à 4 verges
à... **MOITIÉ PRIX**

Soies
SOIE taffeta noire régulier
36 cts et \$1 prix de vente... **65c**
SOIE taffeta de couleur régulier
75 cts et 85 cts, prix de
vente... **55c**
SOIE fantaisie pour matinées,
régulier \$1.00 et \$1.15, prix
de vente... **69c**
SOIE de fantaisie longueur de
matinée régulier \$1.25 et
\$1.50 prix de vente... **80c**
COUPONS de soie et de satin
à... **MOITIÉ PRIX**

Un lot d'Echantillons de Soie au Prix des Manufactures

Flanelles et Flanellettes
FLANELLETTE foncée fini cash
mire régulier 15 cts et 17c
prix de vente... **9c**
FLANELLETTE rayée et can-
croutée régulier 25 cts et 30 cts,
prix de vente... **13c**
FLANELLE opéra unie et fan-
cisé régulier 50 cts et 55 cts,
prix de vente... **37½c**
FLANELLE écarlate double lar-
geur, régulier 10 cts et 11 cts,
prix de vente... **62½c**

Cotonnades
INDIENNES couleurs garanties
régulier 14 cts et 15 cts, prix
régulier... **11c**
CHAMBRE rayé, régulier 25 cts
et 30 cts prix de vente... **13c**
MOUSSELINE et voile de coton
régulier 35 cts et 40 cts, prix
de vente... **19c**
LAWN uni et cordé, régulier
21 cts et 23 cts, prix de ven-
te... **8c**

Gants et Bas
BAS de cashmere unis et par
côtés régulier 25 cts et 30 cts
prix de vente... **19c**
BAS de cashmere unis et par
côtés, régulier 35 cts et 40 cts,
prix de vente... **22c**
GANTS de laine, unis et de fan-
tasia, régulier 28 cts et 30 cts
prix de vente... **19c**
GANTS de laine écossaise, ré-
gulier 35 cts et 40 cts, prix
de vente... **22c**
GANTS de kid de couleur, ré-
gulier \$1.25, prix de vente... **69c**

Kimono de Lawn et de Mousseline régulier 80c et 90c prix 49c

Ceintures
CEINTURES de soie noire, ré-
gulier 20 cts et 25 cts, prix
de vente... **7c**
CEINTURES de soie noire, ré-
gulier 30 cts, prix de vente... **13c**
CEINTURES de kid et d'élastique
régulier 55 cts et 65 cts, prix
de vente... **33c**
Chapeaux et Mantoux
La balance de nos chapeaux d'au-
tomne régulier de \$1.00 à
\$2.00, prix de vente... **45c**
UN lot d'antoux pour da-
mes et enfants de \$5.00
à \$10.00, prix de vente... **95c**

DÉPARTEMENT DE MERCERIE
25 p. c. d'Escompte sur tout notre stock

SPECIAL 15 p. c. d'Escompte sur Toutes nos
Marchandises régulières non réduites.

THOS. DONOHUE, 188, RUE
ST-JEAN.

TELEPHONE 3061
Dr Albert Jinchereau

Ex-externe des Hôpitaux de Paris,
Ex-élève des Hôpitaux de Berlin et Vienne.
SPECIALISTE
MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE
LA GORGE ET DES OREILLES
CONSULTATIONS: 10 à 12 h. A. M., 2 à 5 h. et
7 à 9 h. P. M.
Bureau: 259 RUE ST-JOSEPH
20 c. — 10

AMOUR

Moyen scientifique absolument sûr,
infaillible et rapide de guérir l'affec-
tion du sexe opposé envers et contre
tous. Ce moyen est basé sur les nou-
velles et merveilleuses propriétés de
la Radio-Magnétique.
Pour renseignements complets en-
voyez 10 cts au
Dr B. KARR, Montreal, P. Q.
Boite 219
13 Jan-1905

L'administration publique au Yukon

Un avis de motion de M. Foster qui pourrait être le commence-
ment de graves révélations

Ottawa, 11.—Un avis de motion en apparence très ordinaire et que M. Foster a donné vendredi paraît fort in-
quiétant certains députés ministériels.
M. Foster demande tous les télé-
grammes, affidavits, documents en-
voyés par le Rév. John Pringle, en
janvier ou vers le mois de janvier
1902, en janvier ou vers le mois de
janvier 1905, ainsi que le ou vers le
31 juillet 1907, au premier ministre
du Canada, et aux autres ministres
rendant compte de la condition des
affaires publiques dans le Yukon, et
les réponses à ces lettres; aussi, fai-
sant connaître quelle décision s'il en
est a été prise par le gouvernement
concernant les questions traitées dans
cette correspondance, et les rapports
de tout commissaire nommé aux fins
de faire une enquête au sujet des ac-
cusa-tions d'une partie des accusa-
tions portées.
Ces documents se rapporteraient, as-
surance-t-on, à des sujets des plus sen-
sibles qui feraient déjà l'objet de
poursuites entre quelques-unes des
parties mentionnées.
Il paraît que M. Pringle aurait dans
certaines lettres adressées au premier-
ministre porté contre deux des prin-
cipaux officiers publics de la région,
des accusations très graves; que le
premier ministre aurait demandé des
explications aux officiers en question;
que ceux-ci auraient nié et pour mon-
trer leur inculpabilité auraient in-
tenti des poursuites contre M. Prin-
gle. Or, plusieurs députés libéraux
croient, dit-on, non pas pour eux-
mêmes, mais pour la réputation du
gouvernement, que cette affaire na-
méne des révélations scandaleuses.
Nous en saurons probablement plus
long avant longtemps.

Grosse transaction

La Cie Greenshields vend sa suc-
cursale dans l'ouest un demi million

Winnipeg, 11.—Il a été annoncé ici
aujourd'hui que le fonds de com-
merce et l'établissement de la maison
de gros Greenshields dans l'ouest ont
été achetés par la Robinson, Little
et Cie, de London, Ont. M. J. W.
Little est ici dans l'intérêt de sa mai-
son et M. T. R. Fraser est également
ici, comme représentant de la com-
pagnie Greenshields.
Il est entendu que le montant de la
transaction s'élève à un demi-million
de dollars.

Montréal, 11.—En disposant ainsi de
sa succursale de Winnipeg, la Cie
Greenshields n'a aucunement l'inten-
tion de cesser son commerce dans
l'ouest.
Elle va maintenir sa succursale à
Vancouver qui contrôle ses affaires
dans la Colombie Anglaise, mais cen-
traliser à Montréal le reste de ses im-
menses opérations, les plus considé-
rables d'ici, dans tout le Canada.
L'expérience a établi que c'était là
un système plus efficace que le main-
tien de trois différentes maisons épar-
pillées.

Les affaires de la compagnie ont
augmenté et rapidement dans les der-
nières années qu'il a été jugé néces-
saire de doubler la capacité de l'en-
trepôt dans cette ville.

Les affaires de la compagnie à
Montréal sont beaucoup plus consi-
dérables maintenant que lorsque la suc-
cursale de Winnipeg fut ouverte.
Les représentants de la compagnie
parcourent comme par le passé, l'ou-
est, mais désormais les commandes
seront expédiées directement de Mon-
tréal.

On ignore encore si c'est l'intention
de la Cie Robinson, Little et Cie de
transférer sa maison de London à Win-
nipeg et y centraliser ses opérations.

M. J. W. Little est l'un des mar-
chands de nouveautés les plus connus
du Canada. C'est un monténégrin qui
a subi son entraînement dans l'an-
cienne maison McKay et Frères dans
cette ville.
Depuis qu'il réside à London il est
devenu l'un des principaux citoyens
de cette ville.

LE COURAGE RÉCOMPENSÉ

Institution d'une médaille pour
le sauvetage

Ottawa, 11.—La "Gazette du Ca-
nada" publie aujourd'hui la copie
d'une lettre envoyée par lord Egin
au gouverneur-général, l'avisant que
Sa Majesté le Roi a été heureux d'in-
stituer une médaille qui sera appelée la
médaille "Boudard" pour les sauveteurs
ou les tentatives de sauvetages néces-
saires du courage; dans les mines ou
les carrières situées dans les colonies de
Sa Majesté. Il est demandé que tous
les actes de courage exceptionnel de la
nature indiquée soient soumis à l'at-
tention des autorités impériales com-
pétentes.

Maux de tête guéris pour 25 cts.

Non pas avec des poudres, elles sont
dangereuses; mais par l'action sa-
lutaire des Pluies du Dr Hamilton. Tout
mal de tête se guérit radicalement
parce que la cause en est détruite.
Vendues à 25 cts chez tous les phar-
maciens.

Candidature municipale offerte à un
prisonnier

Hull, 11.—Il est rare que les can-
didats aux honneurs municipaux qui en-
trent en campagne avec le désavan-
tage d'être enfermés en prison pur-
geant une condamnation pour ne of-
fense criminelle.
Ceci est la réalité dans le cas de
J.-B. Clément, présentement en pri-
son ici où il purge une condamnation
de deux mois pour participation à
l'émende du 8 octobre 1903 à Buck-
ingham.
A la nomination des candidats à
l'échevinage de cette ville, lundi der-
nier, J.-B. Clément a été mis en no-
mination et de l'aven de tous ses
amis, il sera élu en dépit des efforts
de tous ceux qui lui sont opposés.

Echos Télégraphiques

Un ballon qui portera 100 personnes

Berlin, 11.—Le comte Zeppelin se
propose de construire un aérostat qui
pourra contenir une centaine de per-
sonnes. Il calcule qu'il n'aura qu'à
construire un aérostat ayant 27 pieds
de longueur de plus que son dernier
ballon. Celui-ci a 137 pieds de long et
porte onze personnes et 3,300 livres
de lest. Les experts croient que le
comte réussira dans son entreprise.

Les télégraphistes du Grand-Tronc

Ottawa, 11.—Le département du
Travail a reçu un télégramme du pro-
fesseur Shortt, de l'Université Queen's,
président de la commission de concilia-
tion et d'investigation relativement
aux différends entre la compagnie du
Grand-Tronc et ses télégraphistes, dé-
clarant que tous les différends avaient
été réglés d'une manière satisfaisante,
aujourd'hui, à Toronto.

Les Asiatiques au Transvaal

Johannesburg, 11.—La difficulté en-
tre le gouvernement et les Asiatiques
du Transvaal est entrée, hier, dans
une phase nouvelle. On a découvert
un défaut dans la loi, sur l'immigra-
tion qui rend illégales les sentences
de déportation prononcées, le mois
dernier, contre plusieurs des chefs
anti-britanniques du pays, et ces sen-
tences devront être révisées.

Le gouvernement, cependant, est
aussi déterminé que jamais et la loi
sur l'émigration sera amendée de fa-
çon à rendre possible un traitement
plus sévère des Asiatiques, qui re-
fuseront de se conformer à la loi d'en-
diguement.

Sept marchands indiens ont été
condamnés, à trois mois de travaux
forcés, à Pretoria, hier, pour avoir re-
fusé d'obéir à la loi qui les oblige à
se faire enregistrer.

Le vol de bijoux de la couronne

Dublin, 10.—La commission vice-
royale nommée récemment pour faire
une enquête sur la disparition du cha-
teau de Dublin, au mois de juillet der-
nier, d'une partie des bijoux de la cou-
ronne, évaluée à \$250,000, a tenu sa
première séance.
A la surprise générale, la séance de
la commission a été interrompue tout
à coup par la retraite de Sir Arthur
Edwards Vickers, roi d'armes d'Irlande,
et gardien des bijoux de la couronne,
et de ses deux aviseurs légaux, Timo-
thy Healy, député et James Campbell,
qui ont protesté contre l'émende in-
médiate de l'enquête. Ils ont refusé
de prendre part à l'investigation et de
rendre témoignage, alléguant que la
commission n'a pas le pouvoir de
forcer les témoins à se présenter et de
les interroger sous serment.

Famille nombreuse

West-Kennebunk, Maine, 11.—Un
Franco-Américain nommé Jacques
Bernier se réjouit de la naissance de
son 21^e enfant.
M. Bernier est employé dans une
fabrique.
Il lui reste dix enfants à la mai-
son, et les 14 autres sont dispersés
un peu partout, gagnant leur vie.
M. Bernier n'est pas plus pauvre
que s'il n'eût que deux ou trois en-
fants. C'est du moins ce qu'il pré-
tend. Il habite un confortable loge-
ment, et il y a toujours dans la mai-
son une nourriture saine et abon-
dante.

Ce patriarche et son épouse, non
moins patriarcale, sont naturellement
économes; ils ne vont pas au théâtre
tous les soirs, ni aux bals; mais les
journées pures de la famille leur im-
portent. Ce sont de braves gens. Ro-
sevelt les admirerait s'il les connaissait.

Scission parmi les démocrates

Boston Mass., 11.—La division dans
les rangs des démocrates du Massa-
chusetts, qui s'est manifestée lors de
la fameuse convention de Springfield,
au mois d'octobre dernier, continue à
s'étendre, si on en juge par les ré-
sultats de la réunion en cette ville, de 27
membres du comité démocrate de l'Es-
tat sur 58 dont il est formé.
Un certain nombre de membres du
comité ont refusé de venir à la réu-
nion en déclarant qu'ils ne tiendraient
compte que de l'invitation à assister
à la réunion en cette ville, de 27
membres du comité démocrate de l'Es-
tat sur 58 dont il est formé.
L'invitation à la réunion a été faite
par le comité démocrate de l'Es-
tat sur 58 dont il est formé.

été faite par l'ancien congressman
William S. McNary de Boston. 2.
Avec-président du comité de l'Etat
l'année dernière; celle de l'assemblée
d'aujourd'hui a été adressée par John
P. Fweeney de Woburn, président du
comité de l'Etat.

On croit que le printemps prochain
il y aura deux comités démocrates de
l'Etat et que les réclamations de
deux parties devront être décidées par
le comité national.

Sur 27 membres du comité réunis
hier après-midi à la Quincy House,
trois se sont retirés parce que, ont-ils
dit, "le président les traitait d'une fa-
çon déloyale".

A l'issue de la réunion, M. McNary
a annoncé que le comité démocrate
de l'Etat pour l'année courante était
organisé par suite de l'élection de ses
officiers, par l'adoption de règlements
et des mesures nécessaires pour la
convocation de la convention du prin-
temps prochain.

Un article sensationnel

Paris, 12.—M. Lucien Millevoye pu-
blié dans la "Presse", un article sen-
sationnel dans lequel il demande à
l'Angleterre et à la France d'intervenir
dans la "crise américaine-japo-
naise" avant qu'il soit trop tard.

Ils sont encore en prison

San Francisco, 12.—M. Eugène E.
Schultz et M. Abraham Ruef sont
encore en prison, malgré la décision
rendue en leur faveur par la Cour
d'Appel. Ils sont en instance pour ob-
tenir que les cautions qu'ils ont four-
nies soient réduites. M. Schultz, qui
est accusé de 45 actes criminels, est
sous caution de \$400,000. M. Ruef,
sur qui pèse 122 accusations distinctes,
est appelé à fournir \$1,170,000 de
caution. Dans le cas où la Cour du
comté refuserait de réduire ces cau-
tions, la requête sera portée devant la
Cour Suprême.

Cannon et Bryan

Danville, Illinois, 12.—M. William
J. Bryan a assisté à un banquet don-
né par les démocrates de la localité.
Il a prononcé un discours dans lequel
il a dit que M. Joseph G. Cannon, le
"speaker" de la chambre, serait pro-
bablement le candidat des républi-
cains aux prochaines élections pré-
sidentielles. M. Bryan a ajouté qu'il
combattrait cette candidature.

L'orateur démocrate a critiqué les
actes de l'administration républicai-
ne et a proposé divers remèdes pour
améliorer la situation financière.

Drames de la folie

New-York, 12.—Dans un accès de
folie, Mme Henry O. Mohne, demeu-
rant au No. 16 Fairview Avenue,
East Orange, New-Jersey, s'est donné
la mort en se jetant à genoux sur la
voie du Lackawanna Railroad au mo-
ment où un express arrivait au pas-
sage à niveau de la rue. Son corps
a été lancé par la chasse-pierre de la
locomotive à 300 pieds de distance. La
mort a été instantanée.

Bloomington, Ill., 12.—Dans un ac-
cès de folie aussi, Mme Valentine,
femme d'un forgeron de Bloom-
ington, Illinois, a attaqué son petit gar-
çon âgé de 6 ans avec un marteau et
un ciseau, lui infligeant d'horribles
blessures. Elle s'est ensuite mortelle-
ment blessée en se coupant la gorge
avec un couteau.

L'expédition du Pacifique

Pernambuco, Brésil, 12.—La flot-
tille de torpilleurs américains est ar-
rivée vendredi ici, venant de Para.
Son voyage s'est effectué par un
temps superbe. Cette force navale est
arrivée avec un retard de deux jours,
du à l'engorgement des chaudières du
"Stewart". Les équipages sont en
bonne santé. La flottille partira d'ici
le 13 janvier, à destination de Rio-de-
Janeiro.

Si vous savez
ce qui va se passer chez Pagny, Lé-
pinay et Frère, Voyez leur grande au-
dience.

UNE SEMAINE D'EVENEMENTS

CHEZ
F. SIMARD & CIE

L'immense popularité que notre Vente de Lingerie a remportée
pendant la première semaine, nous a décidé de la continuer pour
une autre semaine en y ajoutant tous les jours de nouvelles con-
signations, toujours à des prix variant de 33 à 50 pour cent de ré-
duction sur les prix réguliers. De plus, nous avons étendue cette
vente dans les départements suivants lesquels ne manquent jamais
d'intéresser les acheteurs pratiques et économes.

Toile pour la table, Couvre-pieds et Couvertes, Tapis, Prelart, Rugs,
Robes en Dentelle et Point Paillette.

La Vente de Lingerie de Janvier

a 33 et 50 p.c. d'Escompte a été un Véritable Succès.

Cette vente a surpassé de beaucoup celles des années passées,
pour la seule raison que jamais avant cette année nous n'avons
mis en vente de semblables valeurs à des prix aussi minimes.
A part de l'immense quantité de Lingerie offerte à réduc-
tion tel que ci-dessus mentionnés, nous donnerons un escompte de
15 pour cent sur tout l'assortiment de Lingerie comprenant tous
les nouveaux vêtements venant justement d'arriver.

ROBES DE NUIT depuis 75c. CACHE-CORSETS depuis 25c.
JUPONS depuis... 80c. PANTALONS depuis... 60c.
CHEMISES depuis... 48c.

Aussi une grande collection de vêtements pour enfants mar-
quée dans les mêmes proportions.

ROBES EN DENTELLE ET POINT PAILLETTE

Ce sera un événement notable à notre comptoir des robes, cet-
te semaine. Nous voulons offrir toutes nos magnifiques Robes en
Dentelle et Point Paillette à une réduction de 33 à 50 pour cent.
ROBE EN POINT Rose Paillette, qui se vendait jus-
qu'à aujourd'hui \$18.50 pour... **\$12.25**
ROBES en Dentelle avec paillettes, effets nouveaux,
valant \$41.50 pour... **\$27.67**
ROBES en Dentelle et paillettes, valant au moins
\$75.00 pour clairer à... **\$50.00**

VENTE D'ECOLEMENT DANS LE DÉPARTEMENT DES TAPIS

Notre année financière finie avec le mois de janvier et pour
cette date nous voulons à tout prix réduire notre stock. A cette fin
nous avons résolu de faire une vente telle qu'il ne s'en est pas
encore eu à Québec.
TAPIS Bruxelles avec bordure même patron, valant au
moins \$12.5 la verge pour... **\$8.7c**
TAPIS Bruxelles avec bordure, valeur de \$15.00, pour
cette vente... **\$1.10**
TAPIS Axminster avec bordure, prix régulier \$2.50
pour clairer... **\$1.60**
TAPIS Axminster et Wilton, qualité de \$1.75 pour cette
vente... **\$1.10**

RUGS EN VELOURS OU AXMINSTERS

Grandeur 3 x 3 1-2 verges, régulier \$21.00 pour... **\$13.25**
Grandeur 3 x 3 1-2 verges, valant \$42.00 pour... **\$29.50**
Grandeur 3 1-2 x 4, valant \$85.00 pour... **\$62.50**
PRELARTS de 2 verges de largeur valant 22 cts, pour clairer 10
cts la verge carrée.

MATINEES BLANCHES AUX PRIX DE LA VENTE DE BLANC

Nous avons épuisé des milliers de nos clients par les va-
leurs et les modèles que nous avons offerts dans notre Dépar-
tement de Matinées durant la semaine qui vient de s'écouler.
Pour cette semaine des occasions encore plus frappantes se-
ront offertes, vu que nous avons décidé de clairer la balance de
notre stock.
MATINEES en Lawn garnies de pils et d'insertions en Va-
lencienne valant \$1.10 pour... **79c**
MATINEES en très beau lawn, toutes les grandeurs dans le lot
devant brodé, avec insertion en Dentelle et Broderie,
prix régulier \$1.00 pour... **\$1.19**
MATINEES Françaises également garnies de dentelle
et broderie suisse, valant \$4.00 pour... **\$3.00**
AUSSI 15 p. c. d'escompte sur tout notre stock régulier de Ma-
tinées en Soie ou Lingerie.

BOAS DE PLUME ET ÉTOILES EN MARABOUT A 33 p. c. d'ESCOMPTE

C'est une occasion exceptionnelle de vous procurer de ces
Boas à la mode à une réduction aussi remarquable. Les formes
et les modèles sont des plus nouveaux.
BOAS qui valaient \$5.25 pour... **\$3.50**
BOAS qui valaient \$8.50 pour... **\$5.67**
BOAS qui valaient \$15.00 pour... **\$10.00**

DÉPARTEMENT DES TOILES

Les prix que nous qu'on nous pour les toiles sont dans pres-
que tous les cas plus bas que nous aurons à payer pour la même
marchandise.
Centre et Dessus de Bureaux:
Valeur \$3.50 pour... **\$2.50**
Valeur \$2.25 pour... **\$1.65**
Valeur \$1.40 pour... **\$1.00**
CENTRES brodés ou avec Dentelle:
Valeur \$1.25 pour... **95 cts**
Valeur \$2.25 pour... **\$1.65**
Valeur \$3.50 pour... **\$2.25**
TOILE à Nappes, 44 pouces de large, valant 25 cts pour... **17 cts**
TOILE à Nappes, 60 pouces, valant 40 cts pour... **26 cts**

MAGNIFIQUE DRAPS DE LIT

Valant \$3.00 pour \$2.25 la paire.
Valant \$2.50 pour 2.25 la paire.
Valant \$2.00 pour 1.75 la paire.

F. Simard & Cie
142 Rue St-Joseph - Québec

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIÉ

AMUSEMENTS

SALLE DE L'Ecole St-Jean-Baptiste

LUNDI, MARDI 13-14 JANVIER 1908

SOIREEES

Dramatiques et Musicales

Sous le patronage de M. le curé J. D. Beaudoin, organisées par

Le Cercle de La Salle

Avec le concours distingué de Mlle M.-A. GODBOUT et M. Art. FREDERIC

Au profit de la

Conférence St-Ignace de Loyola

Billet en vente chez M. G.-M. Pettit, marchand de tabac, 275 St-Jean. 9 jan-1

SALLE LOYOLA (35, RUE D'AUTEUIL)

Le 15 Janvier 1908

Concert du Violoncelliste

Virtuose Belge

Jean Géard

\$1.00-ADMISSION-\$1.50

Plan de la Salle chez A. Lavigne, St-Jean.

Academie Rollaway

Course de Six Jours

A 10.30 TOUS LES SOIRS

Musique l'Après-Midi et le Soir

GRAND CARNAVAL, le 17 Janvier

OUVERT TOUS LES JOURS, de 10 à 12 h. m. et de 2.30 à 5 et 7.30 à 10.30 p. m.

ADMISSION: 10c. Patins: 25c. Matinées 15c.

Theatre Crescent

PROGRAMME

Un Cocher mystérieux comique

Minette le petit modèle

Les Joyeux Vagabonds

Les Brigands Italiens

Tous les jours 2 à 5 h. et 7 à 11.30 h. p. m. Prix 10c. Enfants 5c.

COIN ST-JOSEPH ET GRANT

THEATRE CRESCENT

THEATRE POPULAIRE

TELEPHONE 2754

Semaine du 13 Janvier 1908

Débuts de Nouveaux Artistes

La fameuse comédie de Labiche

"EDGAR et sa BONNE"

Mademoiselle DEMATHA,

Jouant le rôle de "LA BONNE"

M. VILLERAIE,

le rôle de "D'EDGAR"

VUES ANIMÉES NOUVELLES

Matinées: Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi

Matinées: 10, 15 cts. Enfants 5c

Février: 10, 15, 25 cts

VENREDI SOIR: LUTTE

LE NICKEL

(Ci-devant TARA HALL)

TOUS LES JOURS

Représentation Continue, de 12

(midi) à 6 p.m., 7 à 10.30 p.m.

VUES ANIMÉES

ET CHANSONS ILLUSTRÉES

5c ADMISSION 5c

Restez aussi longtemps

que vous voudrez

Toujours quelque chose de Nouveau!

Argent à Prêter

S'adresser à

L'ABBÉ ROQUE BELANGER & L'ABBÉ ROQUE

21 des-9

Kolawa.

LE TEMOIGNAGE DE M. DE JARDIN

Sur les negociations concernant l'Abbitibi

Suite de l'Événement de samedi

PAR Mire LANE:

Q.—Est-ce là tout ce qui s'est passé au cours de cette entrevue, monsieur?

R.—Au cours de cette entrevue avec l'hon. Premier?

Q.—Où?

R.—Absolument.

Q.—Maintenant, après ces entrevues, vous êtes retourné en Europe?

R.—Si vous permettez: C'est tout ce qui s'est passé, mais il a été convenu, toujours sur ce même point, qu'il a été convenu que nous ferions au gouvernement une demande modifiée—c'est-à-dire, le baron de l'Épave, comme notre représentant, ferait une demande modifiée au gouvernement; et j'avais dit à votre premier-ministre que si nous tombions d'accord sur une clause d'établissement que nous pouvions accepter, l'affaire pouvait être considérée comme conclue; excepté, peut-être, des petits points de détail, mais enfin, c'était là questions de détails.

PAR Mire LAFRAMME:

Q.—Nous en sommes encore au mois de juin.

R.—Où, monsieur, au mois de juin.

PAR Mire LANE:

Q.—A-t-il été question, monsieur, entre vous et l'hon. premier-ministre M. Gouin, des trente cents par acre dont le baron de l'Épave vous a parlé?

R.—Jamais, monsieur.

Q.—Jamais?

R.—Jamais, pas même la plus lointaine allusion.

Q.—Maintenant, vous êtes retourné en Europe, je comprends, après ces entrevues-là?

R.—Immédiatement; je suis parti le lendemain pour New-York et je suis retourné en Europe.

Q.—C'est dans l'automne de dix-neuf cent six (1906), je crois, que vous êtes revenu au Canada, n'est-ce pas?

R.—Parfaitement.

Q.—En rapport encore—parfaitement, toujours—avec cette affaire?

R.—Non, non, j'étais allé dans l'ouest du Canada; nous y avions des intérêts importants et j'étais allé exclusivement pour cela.

Q.—Avez-vous eu quelque entrevue avec des ministres du gouvernement de Québec à ce voyage-là?

R.—Où, monsieur, à mon retour de l'ouest, je suis passé par Québec, où j'ai vu l'hon. M. Turgeon, et je crois également, l'hon. M. Gouin... Oui, oui, sans aucun doute.

Q.—Vous avez rencontré l'hon. M. Turgeon?

R.—Où, mais pour très peu d'instants, le jour de mon arrivée, parce que M. Turgeon devait partir pour Montréal.

Q.—A-t-il été question de cette concession de l'Abbitibi?

R.—Évidemment, c'est pourquoi je repassais par Québec.

Q.—Et qu'est-ce qui s'est passé, qu'est-ce qui s'est dit?

R.—Dans l'entrevue que j'eus avec le baron de l'Épave, j'étais informé des prix auxquels des concessions avaient été accordées; j'avais appris qu'il y avait eu des concessions qui avaient été accordées à un prix moindre que celui qui avait été fixé de soixante-dix cents—c'est-à-dire que mon voyage n'a eu lieu que parce que le baron de l'Épave avait fait savoir à Winnipeg qu'il aurait peut-être des chances d'aboutir à un moindre prix que soixante-dix cents; sans cela je ne serais pas venu à Québec, je serais parti directement. Avant mon départ d'Europe, dans l'automne de dix-neuf cent-six (1906), nous avions décidé—le comité de direction du syndicat avait décidé—de ne pas dépasser le prix de cinquante cents par acre global.

Q.—Prix global?

R.—Prix global, cinquante cents. Quand je suis arrivé à Québec ce jour-là, en novembre—c'était novembre, oui—disons vers le quatorze novembre—enfin, la date n'y fait rien—c'était vers la mi-novembre—j'ai rencontré le baron de l'Épave, le baron de l'Épave est venu à l'hôtel, et je lui ai déclaré immédiatement que nous avions pris cette décision de ne pas dépasser le prix de cinquante cents par acre global. Alors, il m'a dit: "Où, mais qu'est-ce que vous allez me payer sur ce prix global pour la caisse électorale?" Je lui ai dit: "C'est une me regarde pas. Je ne me suis jamais inquiété de la caisse électorale, dans toutes nos négociations, cela ne me regarde pas. Nous ne dépasserons pas cinquante cents, c'est là la décision prise avant mon départ. Si nous ne pouvons pas faire l'affaire au prix de cinquante cents, prix global, nous ne la ferons pas."

Q.—Et il s'est agi d'offrir cinquante cents, je suppose, à l'hon. M. Turgeon?

R.—Ah! pardon, j'ai dit au baron de l'Épave que nous ne dépasserions pas le prix de cinquante cents, prix global; c'était à lui à s'arranger au sujet de sa caisse électorale—c'était à lui à s'arranger. Je ne lui ai pas dit: "Offrez tel ou tel prix." Je lui ai dit: "Je n'avais pas besoin de le lui dire, car il était notre mandataire, et il le savait que nous ne dépasserions pas cinquante cents."

Q.—Quand il s'agissait avec le baron de l'Épave de soixante-dix cents pour la caisse électorale, par les mains de qui cela devait-il passer? Est-ce qu'il vous le disait?

R.—M. de l'Épave devait être payé à lui, entre ses mains propres, et il a toujours été très catégorique sur ce point-là. Du reste, je crois que c'est relaté dans la correspondance. Du reste, je suis catégorique qu'il nous l'a toujours dit, même si ça n'était pas dans la correspondance; mais je crois que ça y est.

Q.—Maintenant, venons-en directe-

ment à l'entrevue que vous avez eue avec l'hon. M. Turgeon en novembre dix-neuf cent six (1906). Avez-vous rencontré M. Turgeon?

R.—Où?

Q.—Qu'est-ce qui s'est passé?

R.—Voilà ce qui s'est passé: Ce matin-là, après la déclaration que j'ai faite au baron de l'Épave au sujet du prix global de cinquante cents que nous ne voulions pas dépasser, il m'a dit: "Je vais voir ce qu'il y a à faire." Il est parti, et quand il est rentré—je crois, la première fois—il m'a dit: "Ca n'arrive pas, je ne peux pas arranger l'affaire." Je lui ai dit: "Eh bien, nous abandonnons la chose." Alors, il m'a dit: "Mais est-ce que vous me permettez de continuer les négociations?" J'ai dit: "Évidemment, puisque je suis venu pour cela." Il est ressorti, et puis, quand il est rentré, il m'a dit: "Eh bien, je suis parvenu à obtenir du gouvernement de réduire le prix de soixante-dix cents à trente cents."

Entrevue avec M. Turgeon

Maintenant, je dois dire ceci: Je ne suis pas très positif que c'était une décision formelle de la part du gouvernement d'accepter trente cents; mais le baron de l'Épave m'a dit qu'il était parvenu à avoir le prix à trente cents. Comme je n'assistais pas à l'entrevue, je ne peux pas dire: comme nous n'avons jamais eu une offre, n'est-ce pas, un offre même du gouvernement à trente cents, je ne peux pas vous dire si dans l'esprit de vos ministres c'était un prix "ne varietur", mais moi j'avais cette impression, que c'était un prix "ne varietur", que nous aurions la concession à trente cents.

Q.—Vous aviez cette impression parce que le baron de l'Épave vous rapportait?

R.—Parfaitement.

Q.—Maintenant, entre vous et le ministre, vous avez le ministre, a-t-il été question de quelque chose?

R.—Je ne me rappelle pas qu'il ait été question de prix; seulement, comme nous avons eu, le soir, même de cette entrevue, un projet rectifié de demande de concession, dans laquelle demandait, ou dans lequel projet, il était mentionné le prix de trente cents, je suppose que ce prix était bien correct.

Q.—Mais il n'en a pas été question entre vous et les ministres?

R.—Je ne m'en rappelle pas—ça n'a pas fait l'objet d'une discussion.

Q.—Cela n'a pas fait l'objet d'une discussion?

R.—Non, absolument pas. Je ne me rappelle que dans ce court entretien que j'ai eu l'hon. M. Turgeon, qui devait partir pour Montréal par le train de dix heures—donc, l'entrevue a été très courte—je me rappelle aussi, j'ai passé en revue les différentes conditions de la concession et j'ai été sûr de beaucoup de points, afin, précisément, de montrer mon désir d'aboutir. J'ai dit que j'avais appris qu'en général les concessions étaient toujours délimitées aux frais du gouvernement et je ne voyais pas pourquoi, nous, prenant une grande concession elle serait délimitée à nos frais.

Q.—Il a été question d'arpenage?

R.—Il a été question d'arpenage. Le ministre n'a pas voulu en discuter et j'ai été sûr du point de l'arpenage des limites intérieures. Je désirais que le gouvernement divise notre concession comme dans l'ouest, à ses frais, et le ministre n'a pas voulu en discuter de ce point, il a exigé que l'arpenage intérieur serait fait à nos frais. J'ai fait valoir cela, naturellement, les frais considérables qui nous incomberaient, comme allant un peu contre cette clause... ces conditions d'établissement.

Il y avait encore le paiement des droits de coupe sur le bois de commerce. J'avais désiré que nous n'ayons pas à subir les droits de coupe, et le ministre n'a pas voulu en discuter non plus.

Enfin, j'ai été sûr sur plusieurs points, afin de tâcher d'arriver à la conclusion de l'affaire; mais il y avait toujours cette malheureuse question d'établissement, qui est restée le "stumbling block".

Q.—La pierre d'achoppement?

R.—La pierre d'achoppement.

Q.—A-t-il été question entre vous et le ministre qu'aucune partie du prix que vous paieriez, quel qu'il fût, irait à la caisse électorale?

R.—Jamais, monsieur, il n'a été question de cela.

Q.—Maintenant, est-ce la seule entrevue que vous avez eue dans le cours de ce voyage, au Canada avec l'hon. M. Turgeon?

R.—Avec M. Turgeon, à Québec, par faitement.

Q.—Maintenant, vous avez rencontré l'hon. Premier-Ministre, je comprends, à Montréal?

R.—J'ai rencontré le Premier-Ministre à Montréal.

Q.—C'était dans le mois de novembre?

R.—Le mois de novembre dix-neuf cent six (1906)?

R.—Parfaitement.

Q.—A quel endroit l'avez-vous rencontré, monsieur?

R.—Où?

R.—L'hon. Premier-Ministre, M. Gouin.

R.—A Montréal, à l'hôtel Place Viger.

Q.—Il a été question, je suppose, de nouveau de cette concession des terres au lac Abbitibi?

R.—Ah! oui, C'est cette clause

d'établissement qui a été le seul objet de notre conversation.

Q.—A-t-il été question en aucune façon de caisse électorale, ou d'une contribution quelconque à cette caisse-là?

Q.—En aucune façon?

R.—En aucune façon, pas même une lointaine allusion à la chose. Je suis très positif sur ce point-là.

La communication au sujet de la caisse électorale a été faite officiellement

Q.—Lorsque le baron de l'Épave, monsieur Delardin, vous parlait, ou vous a parlé de ces trente cents qui devaient aller à la caisse électorale, prenait-il quelque précaution pour vous parler de cela; disait-il quelque chose qui put vous induire à croire qu'il fallait garder la chose secrète?

Mire LAFRAMME—Voilà une question qui dépasse un peu les bornes. Quand on demande à quelqu'un que le baron a dit, très bien; mais a-t-il dit quelque chose qui fait de nature à vous induire à croire que telle chose existait? Il me semble que c'est aller trop loin.

Mire LANE:—Je ne vois pas qu'il puisse y avoir d'objection.

PAR L'HON. JUGE CHARBONNEAU

Q.—Cette communication était-elle confidentielle ou officielle?

R.—En communication de la caisse électorale à l'automne de, dès le premier jour, officielle. Votre Seigneurie, la première fois qu'il nous en a parlé c'était à cette réunion du syndicat, comme j'ai eu l'honneur de le dire, quand il nous a déclaré qu'en dehors des soixante-dix cents il y aurait trente cents à lui payer, à lui, entre ses mains propres. Du reste, je n'ai jamais questionné le baron de l'Épave sur ce qu'il allait faire de ces trente cents. Nous nous sommes absolument désintéressés de cette question, pour la raison que j'ai eu l'honneur de donner à la cour toutot.

Q.—Cela vous était indifférent?

R.—Absolument. Je me permets d'ajouter que cela nous était d'autant plus indifférent que le baron de l'Épave était venu ici à ses frais, risques et périls, il n'était pas en réalité notre agent salarié. Nous lui avions bien fait, à deux reprises différentes, des petites avances parce qu'il se trouvait dans la gêne, mais c'était à titre exceptionnel. Nous ne pouvions donc pas lui dire: Vous êtes notre agent salarié, vous devez nous dire où va l'argent. Nous aurions pu avoir des soupçons que cela allait dans sa poche, mais puisqu'il n'était pas notre agent salarié nous n'avions que faire de cette question.

(A suivre)

Pour toutes réparations et accords de piano, veuillez laisser votre commande chez C. Robitaille, 320 Rue St-Joseph, Québec. Prix modérés; satisfaction garantie. Téléphone 2291.

Aussi, réparations de Gramophones, Phonographes, et Machines à Coudre.

POUR LES FETES

Cartes Postales.

Immense choix de Cartes de Noël et du Nouvel An au prix de... 2c à 60c

Albums pour Cartes.

Grand Assortiment de... 15c à \$3.00

Papier à Lettre.

Boîtes Boîtes de... 10c à 60c

Bonbonnières.

Toutes les Meilleures Marques, de \$3.00

Cigares.

Grand Choix, Cigares... 50c à \$1.00

Pipes et Porte-Cigares.

Écume de mer, Ambre etc., à tout prix.

T. H. O'NEILL

248 RUE ST-JEAN

Dissolution

de Société

La Société Pruneau et Kirouac

étant dissoute de commun accord,

depuis le 2 janvier 1908. On est

prié de nous adresser toute réclamation contre notre maison.

Ainsi que tout comptes dus à la maison doivent être soldés immédiatement au bureau des soussignés

Pruneau & Kirouac

34 rue de la Fabrique, Québec.

8 JAN-08

Notre Opticien

M. E. J. P. Massicotte vous fera gratis l'examen de la vue. Ne manquez pas de le voir si votre vue est faible.

LA COMPAGNIE PAQUET

DIVISION DU DETAIL

157-173 rue St-Joseph

QUEBEC

Le Spécial de Paquet

Le célèbre "Spécial de Paquet" est le meilleur cigare à 5 cts sur le marché. Il est fait à notre ordre. Essayez-le.

La Vente de Mouchoirs Commence Mardi

Un Millier de Mouchoirs à des Prix de Vente Rapide.



Voici une chance pour toute la famille de se procurer des mouchoirs. Jamais vous n'avez vu des marchandises de plus grande valeur même chez Paquet. La qualité en est réellement remarquable au prix régulier de sorte que vous pouvez vous imaginer ce qu'elle peut être à ces prix spéciaux. Nous avons trois lots pour dames, hommes et enfants. Lisez-en les détails et venez vite.

Mouchoirs pour Dames

Mouchoirs en soie blanche, ourlés, pour dames, grandeur 12 x 12, prix régulier 12 cts pièce, offre de mardi, 9c

Mouchoirs pour Enfants

Mouchoirs en linon blanc, bords de couleurs, pour enfants, grandeur 18 x 18, prix régulier 35c, la douzaine, offre de mardi, 25c

Mouchoirs pour Hommes

Mouchoirs de toile blanche, pour hommes, grandeur 18 x 18, qualité extra, prix régulier 15 cts et 18c, offre de mardi, 12 1/2c

Grande Vente de Solde de Boas en Plume.

VOTRE CHOIX A LA MOITIE DU PRIX REGULIER

Seulement cent vingt de ces splendides boas de plumes, tout noirs ou gris et blancs. Nous les avons marqués à des prix extrêmement bas, parce que notre acheteur européen a pu se procurer à des conditions très avantageuses. Toutes les québécoises s'intéresseront à cette grande vente qui commence mardi matin à 8 hrs précises. Vous pouvez faire votre choix dans le lot à exactement la moitié du prix régulier.

Trois Offres Étonnantes DE GANTS



Mardi nous vous offrons trois chances extraordin

de Excursion Annuelle

DES

Commis-Marchands

DE QUEBEC

A

MONTREAL

LE 18 JANVIER 1908

PRIX POUR ADULTES - \$ 3.40

“ ENFANTS - \$ 1.70

Départ de Québec pour le C. P. R.
train spécial 1.15 hrs.

Billets bons pour revenir le mardi
soir par le train de 11.30 hrs.

Succession de Mme F.-X. Garant

LES PERSONNES entendues envers la succe-
sion de feu dame F.-X. Garant, sont priées
de régler avec le soussigné et celles ayant des
réclamations contre la dite succession sont priées
de les produire, dûment attestées entre les mains
du soussigné, au magasin de F.-X. Garant & Cie,
17, rue St-Jean.

H.-A. VERRET,
Exécuteur.

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A MONTMAGNY

Des élections municipales.

Montmagny, 13.—Ce matin, M. Mathias Lisière a été réélu par acclamation conseiller pour le quartier Centre, et M. Herménégilde Gauthier, aussi par acclamation, conseiller pour le quartier Sud. Tous deux sont des partisans de l'ancienne administration, et leur réélection est une victoire pour celle-ci. Malgré tous les efforts de M. Pilon et de sa clique pour leur trouver des adversaires acceptables, ils n'ont pas réussi.

Une violente tempête de neige sévit ici depuis hier midi.

L'AMOULOUX

MM. Eugène Leclerc, Alphonse Vézina et Damase Rouleau ont été élus par acclamation conseillers de la municipalité de L'Amouloux.

NOTRE-DAME DE QUÉBEC

MM. Nap. A. Drolet, Walter Shape et Jos. Mercier ont été élus par acclamation conseillers de la municipalité Notre-Dame de Québec.

BEAUPORT

Ce matin, à Beaufort, M. Jules Gauthier a été réélu et MM. L. Grenier et Honoré Parent ont été élus par acclamation conseillers de cette municipalité.

Il ira s'établir à Chicoutimi

M. le notaire Raymond Belleau, depuis plusieurs années au service du Crédit Foncier à Québec, partira à la fin du mois pour aller s'établir à Chicoutimi.

M. Belleau avait d'abord été admis à la pratique du droit après de brillants examens, mais il se fit recevoir notaire un an après.

M. Raymond Belleau est le fils de M. L. N. Belleau, C. R.

Nous souhaitons à notre jeune ami tout le succès qu'il mérite.

LE REVENU FÉDÉRAL

Le dernier rapport des départements de l'Ontario montre que le revenu de toutes sources pour le mois de décembre dernier a été de \$7,093,529, au lieu de \$7,172,200.58 pour le mois correspondant de 1906, soit une diminution de \$78,671.71. Durant la même période, la dépense a été de \$7,404,102.22 contre \$7,047,081.42 pour le mois correspondant de 1906.

UNE EGLISE LÉVÉE

Toronto, 12.—L'église méthodiste de l'Avenue Westmoreland a été détruite par un incendie, ce matin. Les pertes sont de \$8,000 couvertes par des assurances.

Les douleurs et contusions au rhumatisme. — Pendant quatre ans l'épouse d'un médecin bien connu de Toronto, fut perdue de rhumatisme et ce n'est que lorsqu'elle commença à prendre South American Rheumatic Cure qu'elle put obtenir du soulagement. Aujourd'hui elle est radicalement guérie, grâce à ses quatre bouteilles de South American Rheumatic Cure. Vendu à 50 cts par L. E. MARTEL et W. BRUNET & CIE, 154.

Appels de l'ambulance

L'ambulance a été appelée deux fois dans le cours de la journée d'aujourd'hui. Elle a été appelée à l'hôpital St-Joseph, et une autre fois à l'hôpital Clarendon.

La compagnie Garneau

Avais été donné dans le dernier numéro de la "Gazette Officielle" que des lettres patentes ont été accordées à la Compagnie Garneau, Limitée, pour continuer ses affaires sous le nom de P. Garneau, Pils et Cie. Le capital de la Compagnie est de \$100,000.

Les numéros gagnants chez J. Plamondon & Fils

1065, \$2.75; 178, \$0.85; 21708, 60 cts; 21718, \$1.35; 4378, 60 cts; 4438, 25 cts; 81558, \$2.20; 32718, \$3.54; 3158, 70 cts; 10918, \$70.40; 3308, 50 cts; 3891, 30 cts.

Les personnes dont la facture à notre magasin pour la semaine dernière, porte un des numéros ci-haut, sont priées de venir réclamer leur argent.

J. PLAMONDON & FILS, 727 rue St-Vallier.

L'INSTITUT CANADIEN

Jendi prochain, le 16, il y aura séance à l'Institut Canadien, de cette ville. M. Laboureur qui vient de New-York, donnera une conférence sur "l'Imagerie populaire", avec projections lumineuses.

On pourra se procurer des cartes d'admission à la bibliothèque de l'Institut.

A propos de bonne nouvelle

Au sujet de ce que nous annonçons samedi dernier, nos lecteurs sont priés de ne pas oublier la date de la grande vente à sacrifier chez J. E. Trépanier, 568 rue St-Vallier, St-Sauveur, qui commencera samedi, le 18 janvier et les jours suivants. Qu'on se le dise.

AVIS

Il y aura mardi soir le 14 janvier, à 8 heures, une assemblée de l'Union Nationale des charroyeurs de charbon No. 1 à la Bourde du Travail.

Tous les membres sont priés d'y assister sans faute.

Par ordre, O. GROSLEAU, Prés.

LE TRI-CENTENAIRE

Pourquoi ne pas le célébrer au mois de Septembre

Lorsqu'il fut décidé de remettre les fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec à l'année 1909, "l'Événement" exprima le regret que lui causait cet ajournement.

La principale raison donnée pour cet ajournement était le parachèvement du pont de Québec, et elle était mauvaise parce que le pont de Québec ne pouvait pas être terminé pour cette date.

Mais il est inutile de récriminer. L'on veut maintenant revenir au projet primitif qui était de célébrer le trois-centième anniversaire en 1908.

Seulement, le travail d'organisation a été quelque peu abandonné par suite de la première décision de ne célébrer qu'en 1909, et l'on se demande s'il est encore possible de préparer convenablement cette fête pour le 24 juin.

Son Excellence le gouverneur-général suggère que la fête soit fixée au mois d'août, afin de donner un mois

de plus aux organisateurs.

Nous croyons que la première semaine de septembre conviendrait mieux.

Au mois d'août, les citoyens sont à la campagne, et les cultivateurs sont absorbés par les travaux des champs.

Tandis qu'au mois de septembre il y a pour tout le monde un moment de répit dont on est bien aise de profiter pour se reposer. C'est aussi la saison des belles journées fraîches et ensoleillées, presque toujours la plus belle époque de l'année.

Nous avons déjà eu de grandes fêtes nationales au mois de septembre. L'inauguration du monument Champlain, par exemple, qui eut un succès retentissant.

Il nous semble que cette date devrait réunir tous les suffrages et que dans l'intervalle de huit mois il est encore relativement facile d'organiser parfaitement des fêtes dignes de l'événement qu'il s'agit de commémorer.

Deux incendies à Montréal

NOUVEAUX DÉTAILS

(Spécialité spéciale)

Montréal, 13.—A 7.35 hrs hier soir, un incendie s'est déclaré au No. 1379 rue Notre-Dame-Ouest dans la maison occupée par M. Lebrun, tailleur, Diles Lagacé, Libraires.

Une explosion s'est produite, faisant écrouler une partie du mur et un pompier a été tué et deux autres blessés.

Mort, Paul Gagnon.

Blessés, M. Narbonne et Oscar Lamouché, tous du poste No. 22.

Il y a enquête ce matin sur la mort de Gagnon.

À la même heure, un incendie dans la cause est inconnue causant pour mille dollars de dommages à l'établissement E. W. Jacobs et Cie, marchands de fournitures No. 20, rue LeMoine. La bâtisse a trois étages a été fort endommagée, mais les pompiers ont réussi à prévenir une conflagration.

L'établissement Paul Gaillet, situé à côté, a subi de gros dommages par l'eau et la fumée.

LA RUSSIE ET LE JAPON

St-Petersbourg, 13.—Le "Novoye Vremya" dit que le ministre des affaires étrangères va publier prochainement le texte d'une convention politique avec le Japon, laquelle convention termine la série des arrangements résultant du traité de Portsmouth. On assure à la légation japonaise que cette convention donne grande satisfaction au Japon.

LE PRÉSIDENT DU CANADIAN NORTHERN

Parait satisfait de son voyage en Europe

Toronto, 13.—M. William McKenzie, président du Canadian Northern, est de retour d'Europe après un voyage de deux mois où il est allé pour intéresser le capital anglais à ses entreprises. L'on a dit qu'il avait réussi à obtenir seize millions et quand on l'a interrogé à ce sujet il s'est contenté de répondre: "Je n'ai pas apporté l'argent avec moi. Je l'ai envoyé avant de venir. M. Mackenzie n'a encore rien décidé au sujet de l'exécution des travaux par le Canadian Northern, mais il semble que la compagnie fera beaucoup durant les prochains deux mois.

LE SYNDICAT DE ST-VITAL

Des lettres patentes viennent d'être émis constituant en corporation sous le nom de "Le Syndicat de Lambton" avec un capital de \$15,000 MM. J. D. Roy, cultivateur, J. L. Blanchet, commis marchand, Edmond Garant, cultivateur, Cyrille Baillargeon, boucher, Théophile Dion, menuisier, et Aimé Gaudin, commerçant de Lambton, dans le but de faire le commerce général.

LA COMPAGNIE DE McMANAMY

Des lettres patentes ont été émis constituant en corporation MM. Daniel McManamy, commerçant, Daniel J. McManamy, chimiste, William J. McManamy, commis marchand, Anna Alice Maud McManamy, fille majeure, et Emma Agnès McManamy, fille majeure, tous de la cité de Sherbrooke, dans le but d'acheter, acquérir et prendre à tels termes et conditions qu'il peuvent être convenus par le sieur Daniel McManamy, le présent possesseur et propriétaire des affaires en gros de liqueurs, maintenant faites par lui, sous le nom de "D. McManamy & Co.", y compris le stock, matériel, clientèle, outils et dettes quelconques en rapport aux dites affaires.

Le capital de la compagnie est de \$100,000.

Théâtre Crescent

La direction a toujours la main heureuse à ce coquet théâtre, le programme de lundi, mardi et mercredi, énumère tout le programme, mais qu'il suffise de dire qu'il y en a pour tous les goûts. "Une lettre anonyme", entre autres, vaut tout un programme.

Théâtre Crescent, coin St-Joseph et Grant.

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

Un certain nombre d'électeurs du quartier Jacques-Cartier, et amis de M. Onésime Pouliot, de la maison Myrand et Pouliot, sont allés le prier de bien vouloir se présenter pour le No. 1 du quartier Jacques-Cartier, en remplacement de M. Nazaire Fortier qui a décidé de ne plus briguer les suffrages pour ce siège.

Après consultations, M. Pouliot a accepté de se porter candidat pour le siège No. 1 et on est actuellement à faire signer une requête en conséquence par les électeurs de ce quartier.

CANDIDATURE MUNICIPALE

M. J. Lockwell, de la société Miller et Lockwell, a déclaré au cours d'une entrevue, qu'il avait décidé de se présenter dans le quartier Montclair, aux prochaines élections municipales, si le Dr. Paquin ne se présentait pas.

Compagnie des Colons de l'Ouest

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la Compagnie des Colons de l'Ouest Ltd., publiée dans une autre page.

Le but de cette compagnie est d'associer le groupement des Canadiens-français sur les terres gratuites, ou "nonestead" de la Saskatchewan permettant ainsi à nos compatriotes de profiter des avantages immenses qu'offre la partie la plus riche de notre pays.

La compagnie a préparé une brochure intitulée "Emparons-nous du Sol", fournissant tous les renseignements utiles, et décrivant tous les avantages offerts, cette brochure sera envoyée gratuite à toute personne qui en fera la demande à la Compagnie des Colons de l'Ouest, Limited, rue Victoria, Valleyfield, P. Q.

UNIVERSITÉ LAVAL

Mardi soir, à 8 hrs, M. Jos. E. Roy, membre de la société Royale, donnera une conférence à l'Université. Sujet: "Souvenir de Malherbe".

AUX ZOUAVES

Mardi soir le 14 janvier 1908 Grand Tourné pour dames et Messieurs, donné par le club de raquette Le Zouave, à la salle du marché Berthelot. Prix 25 cts.

Commissaire d'école

M. Victor Bernier a été nommé commissaire de la municipalité scolaire de St-Amand, en remplacement de M. Urbain Roy, qui ne réside plus dans les limites de la municipalité.

Les hommes d'affaires au Loyola

C'est ce soir, à 4.30 hrs que le gymnase de la rue d'Auteuil ouvre ses portes aux hommes d'affaires, aux hommes de bureaux, aux employés civils, etc.

M. le professeur Roy fera suivre un cours raisonné de gymnastique.

Laissez nous

vous prouver que notre vente de janvier est la plus profitable au public qui ne se soit jamais vue à Québec. FAGUY, LEPINAY & FRÈRE.

Demain, à 1.30 P. M.

Demain à 1.30 h. p. m. vente à l'entree par Marceau et Fils, à nos salles 200, rue St-Joseph, marchandise de toutes sortes, politerie, épicerie et vaisselle. N'oubliez pas demain à 1.30 h. p. m.

Course de six jours au Rollaway

On reprendra ce soir, à 10.30 hrs p. m. la course de six jours interrompue par suite d'un accident survenu à Marcotte; elle se continuera mardi pour se terminer mercredi soir. Marcotte qui est maintenant parfaitement rétabli, ainsi que McDermott et Phillips ont eu de bonnes pratiques. La course promet d'être très excitante et chaudement contestée.

Le Prof. Pils est à l'entree des arrangements pour une série de courses avec Lapierre, de Montréal. On en annoncera la date au temps propice.

M. Alphonse Bernier, avocat, part

ce soir, pour Montréal, où il va assister aux examens du barreau.

Remerciements

Nous, soussignés, remercions nos populaires marchands J. Plamondon et Fils, pour le cadeau du montant de nos achats à leur magasin, ayant en des numéros gagnants, et profitions de l'occasion pour proclamer leur système d'affaires le plus libéral que nous connaissions.

Madame Alf. Paradis, 273 rue St-Joseph.

Madame Arth. Ménard, 174 rue Kilouac.

GRAND EUCHRE

Grand "euchre" à la salle des Zouaves, pour dames et messieurs, donné par le club de raquette Le Zouave, mardi, le 14 janvier 1908, à 8.30 heures du soir. Prix du billet 25 cts. Les billets sont en vente chez M. L. A. Dussault, rue St-Jean, J. A. Lesroches, 67 rue St-Jean, Jos. Hunt, tabacoches, rue St-Jean, J. E. Gauthier et Frère, rue St-Jean.

Actions de la Cour Supérieure

Herber: Brown vs The St-Raymond Lumber Pulpwood Coy. de New-York, \$5,000—dommages.

The Kaine and Bird Transportation Coy vs The Quebec and Lewis Ferry Coy, \$2,835.30—dommages.

Un avis, Mesdames

Veuillez le grand magasin de Québec-Centre. Vous aurez toujours satisfaction.

Voyez leur grande annonce pour cette semaine.

FAGUY, LEPINAY & FRÈRE.

LA MORT DE M. DE TROOZ

La carrière du défunt

On écrit de Bruxelles:

Une foudroyante nouvelle s'est répandue mardi soir, à Bruxelles: M. de Trooz, ministre de l'Intérieur et chef du Cabinet, venait de succomber aux atteintes d'un mal qui le retenait chez lui depuis quelques semaines, mais dont personne ne soupçonnait la gravité. On parlait d'une attaque de goutte; en réalité il s'agissait d'une phlébite compliquée de diabète et d'albuminurie. C'est S. Em. Mgr Mercier, cardinal-archevêque de Malines et ami personnel du défunt qui l'a assisté pendant les heures suprêmes de sa vie, lui a administré les sacrements et a reçu son dernier soupir.

M. Jules de Trooz, n'était âgé que de 50 ans. Nature droite, loyale, fière et généreuse, de tempérament très combatif, M. de Trooz s'occupa de bonne heure de politique locale et d'oeuvres à Louvain, sa ville natale. Il fut successivement conseiller communal, conseiller provincial, puis député. Partisan de la représentation proportionnelle, il entra, en 1890, dans le ministère de Smet de Naeyer, chargé de réaliser cette réforme, et prit le portefeuille de l'Intérieur qu'il ne devait plus abandonner. À la Chambre, il avait acquis une grande autorité; à droite, on vantait son esprit de conciliation; à gauche, on redoutait sa vigueur, son sang-froid, ses "coups de boutoir"; les révolutionnaires le craignaient par-dessus tout depuis son énergique attitude pendant les troubles de 1902. C'était un vrai "débatteur", nul plus que lui ne sentait à répondre victorieusement, définitivement et promptement aux interpellations les mieux montées.

Lors de la crise ministérielle d'avril dernier et de la retraite de M. de Smet de Naeyer, il était tout désigné pour prendre la présidence du conseil. Malade déjà, il avait déclaré à ses intimes qu'il se retirerait de la vie politique pour n'y plus rentrer lorsqu'il aurait résolu la question du Congo. Hier, à la Providence, ne lui a pas permis de mener à bien cette tâche difficile.

M. de Trooz était officier de la Légion d'honneur.

Son successeur au siège de député de Louvain sera M. Pouillet, député suppléant et professeur à l'Université catholique.

C'est M. Liebaert, ministre des finances et doyen des ministres, qui a pris la signature du département de l'Intérieur.

DÉCÈS

BOULANGER.—Est décédé ce matin, à l'âge de 45 ans, dans l'hospice de la Providence, M. Louis Boulanger, 11 rue d'Alger.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Service anniversaire

DORION.—Le service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Charles-Dominique Dorion, sera chanté à la Basilique, mardi le 14 du courant, à 8 heures a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister.

TRUELLE.—Le service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Ferdinand Truelle, sera chanté à la Basilique, mardi le 14 courant à 7 hrs.

Parents et amis sont priés d'y assister.

LACHANCE.—A St-Roch, le 14 janvier à 8 hrs, sera chanté le service anniversaire de Sarah Maréchal, épouse de Frs-X. Lachance.

Parents et amis sont priés d'y assister.

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON sise, rue St-Florent No 14, en face de la rue Comilard, 11 chambres, cuisine, salle de bain, etc. S'adresser à 128 rue Ste-Anne. 13 jan-2

Union Mutuelle des Cochers

LES AMBULANCES ST-JEAN

Les membres de cette société sont informés que M. Arthur Paquet a perdu un cheval en conséquence il est prié de payer leur contribution \$1.00 d'ici au 18 janvier 1908 au secrétaire. A défaut de paiement ils perdent leur droit.

Par ordre, F. BLONDEAU, Secrétaire.

No 82 rue Scott.

11 jan-2

65,000 acres de terre

OU 400 HOMESTEAD

De 160 acres chacun

Dans les plus belles terres à blé de la Saskatchewan.

Offerts gratuitement par le gouvernement fédéral, aux cultivateurs de la province de Québec et à leurs fils.

A 25 milles d'une station de la ligne principale du C. P. R.

Deux grandes paroisses seront formées au printemps.

Pour informations, adressez-vous personnellement ou par lettre à la Compagnie des Colons de l'Ouest Ltd, rue Victoria Valleyfield, P. Q.

17 déc-2

La Banque Nationale

SAMEDI, le premier février prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de UN ET TROIS QUARTS POUR CENT, étant au taux de SEPT POUR CENT PAR ANNEE, sur son capital pour le trimestre finissant le 31 janvier 1908.

Ce dividende sera payé suivant la liste des actionnaires inscrits à la date du 16 janvier prochain.

Par ordre du Bureau de Direction, P. LAFRANCE, Gérant.

Québec, le 17 décembre 1907.

'AMOUR'

Le SECRET de se faire aimer par qui l'on veut, à l'encontre de tous rivaux, enseigné par la méthode honorable, rapide, sûre et certaine des Tropiques. Envoyez votre adresse avec 10 cts pour plus amples détails.

Dr M. PILON

Boite 901, Montréal, Canada.

13 jan-1 m

VENTE A L'ENCAISSE

Dans l'affaire de

Jean-Baptiste Falardeau,

De St-Ambroise de la Jeune Lorette, marchand,

A VIS EST A L'ENCAISSE, NOTRE DAME DE QUÉBEC

MARDI, LE 14 JANVIER 1908

A 11 HEURES A.M.

Sera vendu par enchère publique, au bureau des sous-signes, No 11 Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

(a) Fonds de Commerce et Aménagement du magasin..... 14 00

(b) Dettes actives Crédits..... 34 07

(c) Goutail..... 148 00

(d) Saisie..... 10000

(e) Un immeuble étant du parti du lot No 8 du cadastre de St-Ambroise, avec les bâtiments dessus construits, comprenant le magasin, 2 logements et une cour avec hangar, toutes ces choses sont complètement neuves, et situées près de l'église dans la partie centrale du Village saint-Ambroise.

La vente se fera pour chaque item séparément à tant dans la piastre au plus haut enchère pour les items A, B, C et au plus haut enchère pour l'item D.

L'inventaire et les listes des crédits et du roulement sont visibles à notre bureau.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du magasin, lundi le 13 janvier 1908, ou avant en adressant au sous-signe.

Sur le fonds de commerce et l'immeuble les créanciers devront déposer entre les mains des curateurs deux cent piastres avant la vente comme garantie.

Conditions de paiement: Argent Comptant LÉFAVRE & TASCHEAU, Curateurs Conjointes.

Bureau 111 Côte Lamontagne, Québec.

G. R. GRENIER & CIE, Encaisseurs.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Québec, Le Chasseur & Frère,

de Québec, marchands.

INSOLVABLE.

Les dits Lechasseur et Frères ayant fait cession de leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers, le TROISIÈME jour de janvier 1908, avis est par le présent donné à leurs créanciers d'être présents au bureau du Protocole de la Cour Supérieure pour le District de Québec, en le Palais de Justice à Québec, le QUATRIÈME jour de janvier 1908, à ONZE heures, a. m. pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs à la dite cession de biens.

LAFAVRE & TASCHEAU, Gardiens provisoires.

Québec, le 4 janvier 1908.

13 jan-1

DEMANDES

Logement demandé

ON demande UN BON LOGEMENT de 7 à 8 chambres, dans le centre de la ville, à l'entree de la rue de la Montagne, à l'entree de la rue de la Montagne, à l'entree de la rue de la Montagne.

Donner le No de la rue par lettre adressée à l'entree de la rue de la Montagne, à l'entree de la rue de la Montagne, à l'ent